

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIXIÈME RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 29 AOÛT 2005

- * 290-CA-4251 concernant l'établissement d'un seuil de viabilité des cours groupe pour les activités offertes au Centre de Maniwaki ;
- * 290-CA-4252 concernant la nomination des membres du Comité de vérification pour l'année 2005-2006 ;
- * 290-CA-4253 concernant l'instruction au Comité de retraite du régime de retraite de l'UQ de procéder à une évaluation actuarielle ;
- * 290-CA-4254 concernant la recommandation concernant le poste de doyen de la gestion académique ;
- * 290-CA-4255 concernant l'adoption du plan des effectifs en date du 29 août 2005 ;
- * 290-CA-4256 concernant l'octroi d'un contrat de gestion et de prestation de services visant la gestion des librairies et du centre informatique de l'Université du Québec en Outaouais ;

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65).